



UZER INFO

Numéro 12 - Janvier 2021



Le mot du Maire et des Adjointes

YVES AUBERT
MAIRE



Le 15 mars dernier, les électeurs Uzérois nous ont accordé leur confiance dès le premier tour. Les élus et moi-même tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour le signe fort que vous nous avez adressé, signe qui est un gage de confiance.

A travers les différentes crises traversées par notre pays, les communes ont chaque fois fait preuve de leur capacité à agir rapidement et efficacement pour répondre aux besoins de la population.

Pour autant, les communes subissent depuis quelques années une réduction massive de leurs marges de manœuvre financière, les impôts locaux ont été successivement supprimés, les dotations ont baissé, tandis que dans le même temps, les contraintes sur les dépenses se sont accumulées.

Malgré une mise en route délicate et bien qu'il soit actuellement difficile d'organiser des réunions, les nouveaux élus(es) ont tout de même relevé des motifs de satisfaction. Nous avons pu apprécier le travail remarquable de tous les employés communaux.

2021 est là, plusieurs chantiers s'ouvrent à nous : le Ranc de Guilhaumet, 30 logements devraient sortir de terre ; la réhabilitation des commerces ; l'agrandissement du colombarium ; la réorganisation de

l'aire de loisirs avec de nouveaux jeux ; terminer l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, ainsi que divers travaux à la mairie.

Etre élu, c'est donner de son temps sans compter, au détriment d'une vie personnelle.

Je tiens à remercier les élus(es) ainsi que les employés(es) pour leur engagement, leur investissement et leur dévouement. Merci pour toutes ces valeurs partagées, mises au service de nos administrés.

Je souhaite, pour vos proches, pour vous et toutes les familles une très belle ANNEE 2021 !

EVELYNE MORNAS

1ère ADJOINTE, chargée des affaires scolaires, de la communication, de la vie associative, de l'action sociale, des finances, des vœux et cérémonies.



Je découvre et apprends la gestion d'une municipalité grâce à une équipe municipale volontaire, des personnels impliqués et très présents. C'est un réel plaisir de travailler tous ensemble. J'ai pu rencontrer au début du mois de juillet les membres de l'Action sociale. Nous continuerons l'accompagnement des personnes seules et qui ont besoin de nous tous. Au début de l'année 2021 nous nous organiserons pour la distribution des colis offerts par la Municipalité.

Le Ranc de Guilhaumet va amener une population nouvelle et ainsi une augmentation des effectifs de l'école du village serait envisageable. Il est important que notre école continue et se développe plus encore. J'aime l'école, j'y suis depuis plus de 40 années, et grâce à ce mandat, je vais continuer de m'y impliquer. Mon papa l'a fait en sa qualité d'adjoint il y a plusieurs années. Comme lui je serai présente pour l'Ecole d'Uzer. Cette école, où, il n'y a pas si longtemps, mes enfants et moi-même avons été élèves.

Uzer est une commune très active et une belle dynamique existe grâce aux associations qui s'y emploient. J'espère que cette nouvelle année va leur permettre de reprendre les activités si bien accueillies par la population Uzéroise. Le bulletin Uzer Info a besoin de toutes ces sympathiques manifestations !

Que cette nouvelle année nous aide à se retrouver afin de faire plus ample connaissance, et nous apporte santé, joie, bonheur et l'amitié.

BERNARD PERRIER

2ème ADJOINT, chargé des bâtiments municipaux, de l'urbanisme et de la Voirie.



Pour ce 3ème mandat, comme pour les précédents que les Uzérois m'ont confié, ma seule détermination est L'INTERÊT COLLECTIF.

Deux projets importants sont en cours qui demandent assiduité et réflexion pour que notre village avance à la hauteur de ses moyens : le lotissement du RANC de GUILHAUMET avec l'objectif de passer la barre des 500 habitants, et la rénovation du pôle commercial pour réaliser des économies d'énergie et soutenir nos petits commerces.

Les mutations de la planète vont nous obliger à relever les grands défis qui sont à notre porte. Le développement durable doit répondre aux besoins actuels, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

Cette année 2020, qui est maintenant derrière nous, n'a pas été des plus faciles.

Je souhaite à toutes et à tous, une bonne santé et une bonne année 2021 .

Sommaire

Le mot du Maire et des Adjoints	2
Le Budget	3
Les Commissions - Présentation de l'équipe	4
Les Délégations - Présentation de l'équipe	5
Le Ranc de Guilhaumet	6
Rénovation des commerces	7
Culture, coup de cœur : Concert sous les étoiles à La Bastide / Point Jeunesse	8
Le Val de Ligne, bilan de la saison touristique 2020	9
Ecole	10
Le Sou des écoles	11
Actualités municipales : Recensement, Eclairage public, Clocher, Columbarium, Vigilance frelon asiatique	12
Actualités municipales, suite : Nouveaux propriétaires Proxi, le Téléthon, le 11 novembre, le village bien illuminé	13
Action Sociale / Etat Civil	14
Environnement, tri sélectif ; Elagage des arbres et des plantations	15
Les incivilités	16
Les Associations	17/18
Dernière minute	19
Les services utiles	20

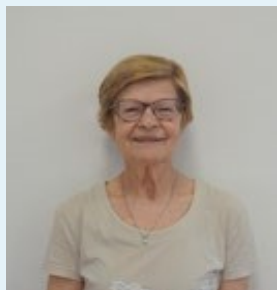


LE BUDGET 2020

<u>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	340 671 €	<u>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	56 800 €
RECETTES DE CANTINES	10 413 €	SUBVENTIONS	2 535 €
DOTATION DE L'ETAT	274 207 €	DOTATIONS DE L'ETAT	54 265 €
LOYERS COMMUNAUX	56 051 €		
<u>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	280 367 €	<u>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	57 184 €
Libellé des réalisations		Libellé des réalisations	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	58 697 €	CAPITAL DES EMPRUNTS	28 317 €
CHARGES DE PERSONNEL	149 325 €	OPERATIONS PATRIMONIALES	28 867 €
ATTENUATION DE PRODUITS	19 053 €	(colombarium - voiries - illuminations mise en accessibilité des bâtiments) entretien des bâtiments communaux)	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, contribution aux organismes de regroupement)	41 995 €		
CHARGES FINANCIERES (intérêts des emprunts)	11 297 €		

Les Commissions

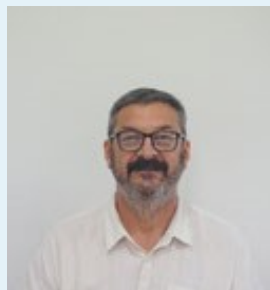
Les commissions de la municipalité au 15 Décembre 2020



Anne Marie Morin



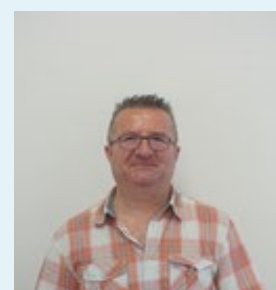
Bénédicte Wasselin



Claude Bertrand



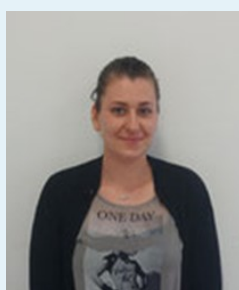
Stéphanie Verdant



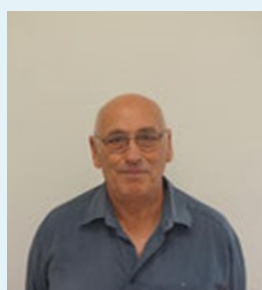
Dominique Chambon



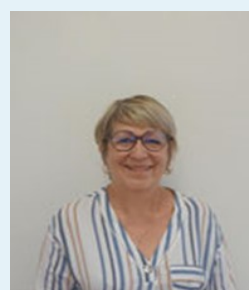
Denis Bonnaud



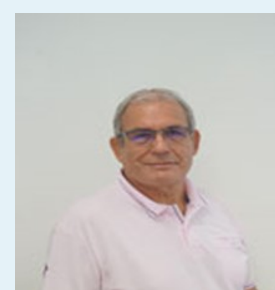
Dorine Artico



Bernard Perrier



Evelyne Mornas



Yves Aubert

Action Sociale	Monsieur le Maire, E. MORNAS D. BONNAUD, S. VERDAN, B. WASSELIN autres membres : L. AUBERT, M. BIER, M. CLAUZIER, J. SOUSTRE
Communication/ Communication du Patrimoine/Environnement/ Développement durable	Monsieur le Maire, E. MORNAS D. ARTICO, C. BERTRAND, D. BONNAUD, A.M. MORIN, B. PERRIER, S. VERDAN, B. WASSELIN
Finances	Monsieur le Maire, E. MORNAS C. BERTRAND, D. CHAMBON
Voirie/Urbanisme/Bâtiments communaux/ Sécurité	Monsieur le Maire, B. PERRIER C. BERTRAND, D. BONNAUD, D. CHAMBON
Affaires scolaires	Monsieur le Maire, E. MORNAS D. BONNAUD, S. VERDAN
Voeux et Cérémonies	Monsieur le Maire D. ARTICO, D. BONNAUD, E. MORNAS, B. WASSELIN
Associations / Jeunesse	Monsieur le Maire, E. MORNAS D. ARTICO, C. BERTRAND, D. BONNAUD, A.M. MORIN, B. WASSELIN ainsi que tous les Présidents des Associations
Cimetière	Monsieur le Maire, C. BERTRAND D. BONNAUD

Les Délégations

Les délégations de la municipalité au 15 Décembre 2020



Yves Aubert



Anne Marie Morin



Claude Bertrand



Bénédicte Wasselin



Denis Bonnaud



Evelyne Mornas



Bernard Perrier



Stéphanie Verdand



Dominique Chambon



Dorine Artico

Délégués au SEBA (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche) :
Titulaire : B. PERRIER

Suppléant : Y. AUBERT

Délégués au SDE
Titulaire : D. BONNAUD

Suppléant : C. BERTRAND

Délégués au SIVTA (Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes) :
Titulaire : Y. AUBERT

Suppléant : C. BERTRAND

Déléguées au SMAM pour la piscine de Lablachère :
Titulaire : S. VERDAN

Suppléante : A.M. MORIN

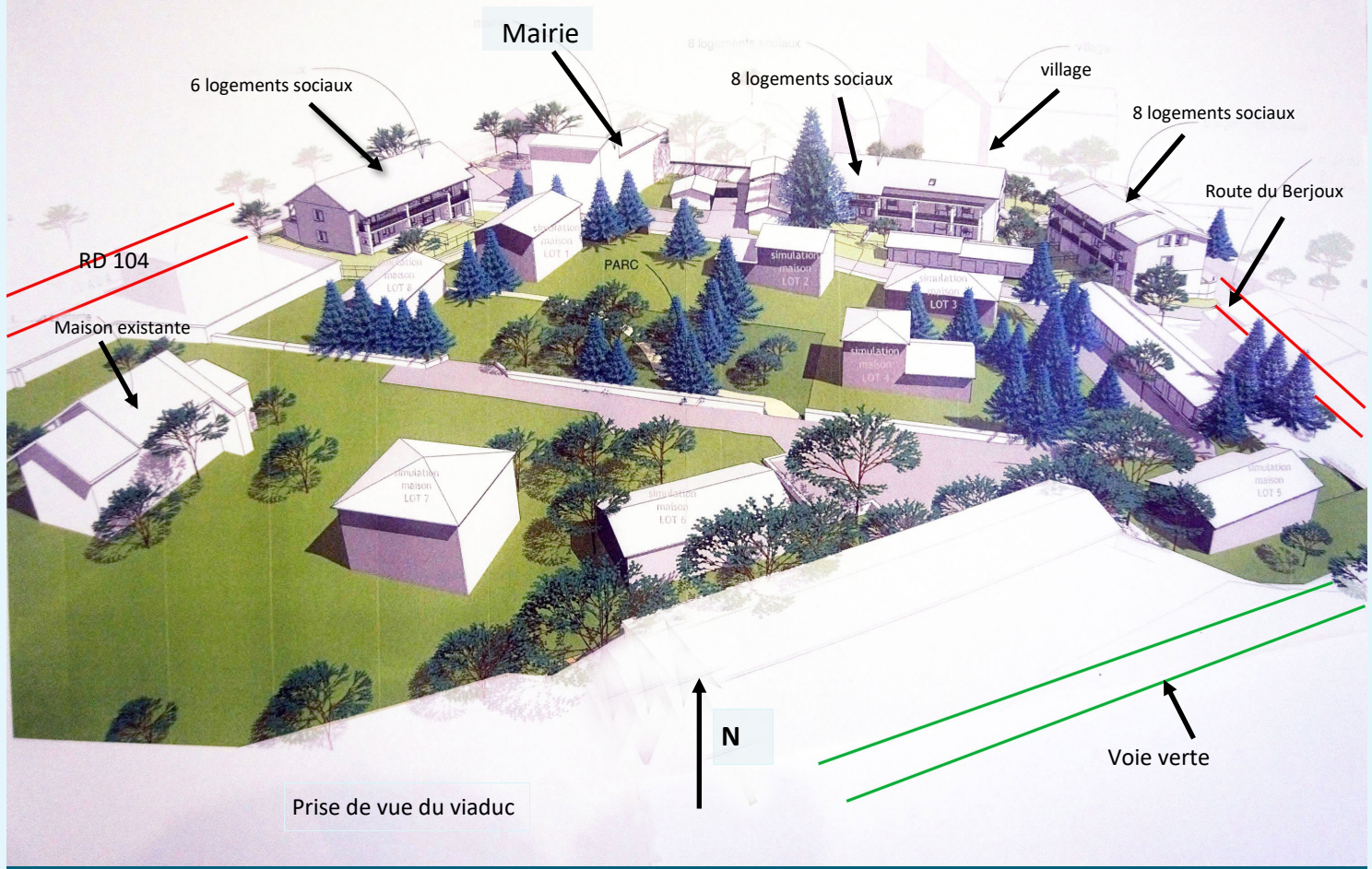
Délégués pour le SIVU :
Titulaire : C. BERTRAND

Suppléante : E. MORNAS

Délégués pour Natura 2000 :
Titulaire : B. PERRIER

Suppléante : S. VERDAN

Le Ranc de Guilhaumet



Malgré la pandémie, le dossier avance à son rythme ; après quelques demandes de modifications des élus, le permis d'aménager a été déposé et validé par les services de la DDT, le permis de construire est attendu, à la suite de quoi une journée d'information vous sera proposée pour vous le présenter.

Descriptif du projet :

- 22 logements (locatifs à loyers modérés).
- 8 lots à bâtir.
- Box (garages).
- Emplacements parking.
- Voirie à double sens entre la RD104 et la route du Berjoux.
- Cheminements piétons.
- Parc du Guilhaumet.
- Ordures ménagères (O.M.).



Rénovation des Commerces



Ce projet, qui était déjà dans les tiroirs du précédent mandat, commence à prendre forme, plus de 10.000 € ont déjà été investis ces dernières années sur ce bâtiment qui pose des problèmes d'étanchéité, doublés d'une consommation énergétique insoutenable pour nos commerçants.

À la sortie du premier confinement, les élus ont réuni, les 19 juin, 30 juin et 2 septembre, toutes les instances locales et régionales pour faire prendre conscience du désarroi de nos commerçants, pour sensibiliser et chercher les financements car le budget de la commune n'est pas en mesure de supporter un tel investissement.

Nous allons « crever le plafond de verre », nous a-t-on expliqué lors de ces réunions. Le but étant d'arriver au maximum de subventions sur un projet d'environ 300.000 € HT.

Ce projet est tout à fait dans l'actualité puisqu'il s'agit d'économies d'énergie et de transition énergétique, avec pour deuxième objectif la relance économique des entreprises du bâtiment, et bien sûr apporter de l'économie pour consolider nos petits commerces indispensables à notre petite commune rurale.

Descriptif du projet :

Isolation de tout le bâtiment par l'extérieur, travaux d'étanchéité, remplacement de toutes les menuiseries, toiture photovoltaïque, et pompe à chaleur.

Les études et les plans de financement sont en cours, pour une réalisation fin 2021 si tout va bien.

Culture : Coup de coeur

Opéra sous les Etoiles à la Bastide

Les 4, 5 et 6 septembre 2020 au Fort de la Bastide à Uzer Kate Ladner soprano et Nicholas Todorovic baryton basse ont organisé un magnifique concert qui s'est déroulé en plein air sous les étoiles durant trois soirées ! Trois merveilleuses soirées devant un nombreux public enchanté.

Kate et Nicholas ont remercié la municipalité qui leur a permis d'organiser cette manifestation lyrique.

Une dégustation de vin était offerte au début à la fin de chaque concert.

Avec Aldo Di Toro chanteur Ténor qui réside en Italie et se produit dans plusieurs salles d'opéra dans toute l'Europe, et Edwige Herchenroder pianiste, chef de chant, coach vocal, tous deux mondialement connus, Kate et Nicholas ont donné un très beau concert.

Kate, Nicholas, Aldo, et Edwige ensemble ont emporté le public dans leurs chants d'opéra, et dans leurs interprétations sur des airs connus de Mozart, Donizetti, Verdi, Puccini, Offenbach et bien d'autres, un beau programme. A la fin du concert, le public ravi a rappelé les artistes. Tous les quatre ont continué, dans une comédie plaisante et sur l'air napolitain de « O sole mio » une musique très connue surtout en Italie.

Après le concert, les spectateurs ont rencontré les artistes et ont pu échanger avec eux. Aldo Di Toro, italien d'adoption a partagé bien des souvenirs de sa musique, de l'Italie avec quelques Uzérois heureux de cette agréable soirée.

Merci à Kate et Nicholas pour leur accueil.



Point Jeunesse



La municipalité s'intéresse à ce que les jeunes d'Uzer souhaitent au sein du village, et pour cela, a besoin de vos idées sur les améliorations et nouveautés à apporter dans notre village.

Elle souhaite également obtenir l'avis des parents des jeunes Uzérois, sur ce qui manque à leurs yeux à Uzer pour leurs enfants.

Objectifs :

- Transmettre les souhaits, ressentis et besoins en fonction des tranches d'âges,
- Favoriser le lien social entre les jeunes habitants du village,
- Mener des projets pour améliorer la vie des jeunes et de tous les habitants du village,
- Représenter par la suite la jeunesse d'Uzer.

L'équipe municipale est disponible pour recevoir toutes vos idées.

Contact : Dorine Artico - courriel : artico.mairieuzer@gmail.com



Val de Ligne - le bilan de la saison touristique

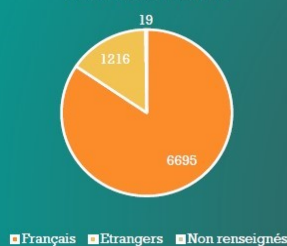
Le bilan de la saison 2020

Benoit David, responsable de l'Office de Tourisme du Val de Ligne indique que pour l'été 2020 :

- une majorité de français : provenance des touristes des grandes métropoles proches de l'Ardèche (Lyon, Marseille), des départements voisins, du nord de la France et de la région parisienne,
- le nombre de belges est divisé par 2, de néerlandais divisé par 3 et d'allemands divisé par 4.
- forte augmentation des ventes de cartes de randonnée, vente des Cartes rando : plus de 55% de téléchargements des randonnées sur le site :
TOP 3 plus de 400 téléchargements chacune :
Tour de Brison (Sanilhac)
Cham du Cros (Joannas)
Chemins de ronde (Largentière).
- fréquentation élevée du site Internet
plus de 17 000 visiteurs de mai à août 2020,
82 000 visiteurs de septembre 2019 à avril 2020 de l'OIT et des réseaux sociaux.
- forte demande des activités de plein air et en particulier de location de vélos électriques

FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Provenance des visiteurs sur l'année 2020

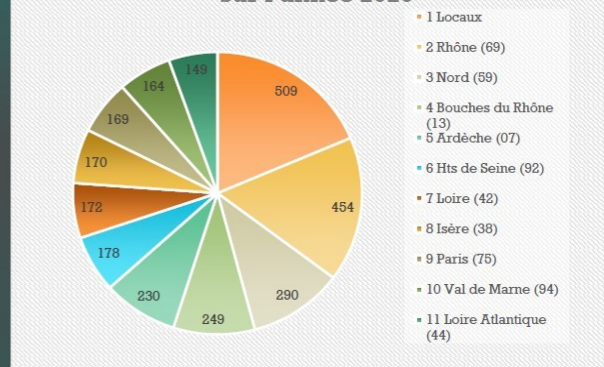


86% de français en 2020 (77% en 2019)

Sur l'été: -26% de visiteurs

Sur Juillet-Août : -36 % de visiteurs

Provenance des visiteurs français accueillis sur l'année 2020



VAL DELIGNE
OFFICE DE TOURISME

- Fête de la randonnée à Laurac, le 30 mai 2021

Site internet de l'Office de Tourisme du Val de Ligne : tourisme-valdeligne.fr

Téléphone : 04 75 89 33 30

L'école

La rentrée scolaire du 1er septembre 2020

L'école d'Uzer en regroupement pédagogique avec l'école de Balazuc accueille cette année un effectif de 14 élèves répartis dans les classes : PS 1 - MS 6 - GS 3 - CP 4. Une inscription est en cours pour le mois de janvier 2021.

L'école de Balazuc accueille un effectif de 15 élèves qui sont répartis dans les classes : CE1 3 – CE2 3 – CM1 6 – CM2 3 (+ 1 au 2ème trimestre).

Une rentrée 2020 qui s'est installée avec la mise en place d'un protocole sanitaire à l'école, à la garderie et à la cantine compte tenu des directives gouvernementales liées à la pandémie de la Covid-19. Ces protocoles ont été organisés également le 11 mai 2020 lors de la réouverture de l'école après la première période de confinement des mois de Mars/Avril/Mai 2020.



L'équipe pédagogique a changé pour cette année scolaire. Cécilie Gleyze professeur des écoles assure la fonction de directrice et accueille les élèves en classe. Son service est complété depuis le 1^{er} septembre 2020 par Stéphanie Roche professeur des écoles, qui vient tous les mardis de chaque semaine.

Christine Debard ATSEM accompagne les enfants de la classe, Nasséra Nadji et Kathia Pays assurent les activités péri-scolaires. Les personnels, de par leur implication quotidienne dans la mise en place des protocoles sanitaires, permettent l'accueil des enfants à l'école dans de très bonnes conditions.



Vendredi 18 décembre à l'école, les écoliers qui ont été très sages, ont eu la surprise de découvrir les cadeaux de fin d'année préparés par l'équipe de l'école : des jeux pour l'éveil, pour le sport et bien d'autres. Un goûter a été donné par le sou des écoles. La municipalité présente a offert à chacun des enfants, du chocolat et un livre illustré par niveau de classe. Les enfants étaient ravis.



Les projets pour 2020/2021 à l'école d'Uzer :

Dans la continuité des découvertes du temps de fin d'année préparés par l'équipe de l'école : des jeux pour l'éveil, pour le sport et bien d'autres. Un goûter a été donné par le sou des écoles. La municipalité présente a offert à chacun des enfants, du chocolat et un livre illustré par niveau de classe. Les enfants étaient ravis.

Les projets pour 2020/2021 à l'école de Balazuc :

Un projet de correspondance écrite est engagé avec l'école d'Andance qui viendra en séjour au Viel Audon au mois de mai 2021.

Un projet d'écriture dans le cadre d'un concours des palmes académiques est lancé. Un prix a été décerné l'année dernière, félicitations aux lauréats.

Une classe de découverte : le projet de la classe mer qui n'a pu avoir lieu au mois de mai en raison du confinement deviendrait « classe de ski » à Albiez le Vieux en Haute-Savoie du 1^{er} au 5 mars 2021.

Arts visuels : La roche haute en mai/juin : l'école, après une visite et une prise de connaissance avec un artiste exposant, produira et exposera à son tour.

L'école - le sou

Le Sou des écoles — Rentrée 2020

Assemblée générale du 13 octobre 2020 au Musée de Balazuc.

Les 2 associations de Balazuc et Uzer se sont réunies et ont présenté le bilan moral et financier de chacune. Les bilans sont positifs.

Compte tenu de la situation sanitaire aux mois de mars, avril et mai 2020, il n'y a pas eu de manifestation en fin d'année scolaire.

La présidente remercie la municipalité d'Uzer et Stéphane Bérard pour avoir permis le bon déroulement des activités : la vente des sablés le 1^{ER} décembre 2019, la fête de Noël le 13 décembre – en collaboration avec Uzer en fête - dans le village et le Père-Noël, le carnaval à Uzer des enfants et des parents. Le vide-grenier, la vente de pognes ont été annulés suite à l'arrivée de la Covid-19. Les membres du sou des écoles remercient également les commerces d'Uzer et notamment PROXI pour leur aide dans les actions des parents d'élèves.

Fusion des associations pour constituer le nouveau « Sou des écoles d'Uzer et de Balazuc » :

Les membres :

Présidente	Marion Reynaud
Vice Présidente	Laetitia Bénitez
Secrétaire	Adeline Duval
Vice Secrétaire	Sandrine Kazimierski
Trésorier	Mehdi Bennourine
Vice Trésorière	Cindy Ozil

Le calendrier de l'année scolaire 2020/2021 :

23 janvier	Exposition des dessins réalisés par les enfants des écoles pour la création du logo de la nouvelle association du Sou, MUSEUM. Buvette
27 février	Carnaval à Balazuc + Vente de pognes. Déambulation Village. Photographe
7 mars	Vide grenier à Balazuc. Report au 14 mars si pluie
18 juin	Fête de l'école à Uzer

Le 12 octobre, une sortie scolaire (entièrement financée par le Sou des écoles d'Uzer) a eu lieu à Pierrelatte à la ferme aux crocodiles, pour le plaisir des petits et des accompagnateurs.



Les actualités municipales

Le recensement

Dans le contexte d'épidémie de la Covid-19 que nous connaissons, **l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022.**

M. Jean-Marie Guénand, conseiller municipal, a pris en charge la préparation du recensement de la population. Suite à sa démission, M. Claude Bertrand, conseiller municipal s'est porté volontaire pour continuer le suivi de cette obligation désormais repoussée à l'année prochaine.

L'éclairage public

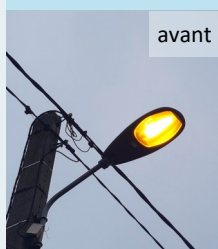
Dans le cadre du renforcement de la sécurité de la traversée du village, la municipalité a réalisé une 1ère tranche avec le remplacement de 16 candélabres (modèle d'antan-lanterne) équipés d'ampoules led qui permettront d'en augmenter la luminosité, et de réduire la consommation d'énergie.



← avant

Cette 1ère tranche, subventionnée en partie par le SDE (Syndicat Départemental des Energies), a coûté 25 335 €, le reste à charge pour la commune a été de 8 445 € en 2018.

Afin de réaliser la 2ème tranche et de terminer l'installation dans la totalité de la commune, le conseil municipal du 7 novembre 2020 a délibéré et acté le remplacement des 79 autres luminaires qui seront également dotés d'ampoules led.



avant

Outre la sécurisation de la commune et l'harmonisation de l'éclairage, le programme réalisé permettra une baisse importante de la consommation d'énergie.

Détail du coût de l'opération :

Le coût total est de 67 060 € HT.

Subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 7 549,80 € .

Le coût restant à la charge de la commune s'élèverait à 30 530 € (hors DETR), étalé sur 6 ans soit 5 088,33 € par an à inscrire au budget.

Economie sur la puissance installée 3 kw.

Economie annuelle sur la puissance consommée 12 150 kw/h.

Economie théorique sur la consommation : 1 701 €, sur la maintenance : 374 €.

Economie de projet : 1 327 €.

après →



après



Le clocher

Une intervention à plus de vingt cinq mètres de hauteur pour remplacer deux tuiles d'ardoise détachées de la toiture du clocher, avec la difficulté d'implanter un échafaudage en toute sécurité pour réaliser ce travail de quelques heures.



Le columbarium

Un deuxième columbarium a été mis en place dans le cimetière du village. L'entreprise Augusto d'Uzer a achevé les travaux comme pour le premier monument. Le nouvel édifice est composé de 15 cases.

Vigilance frelon asiatique

Depuis le début de l'automne avec ses couleurs magnifiques et la nostalgie d'un été qui se termine, les feuilles qui tombent des arbres, laissent apparaître les nids de frelons asiatiques impressionnants par leur taille. Depuis la fin de l'été quatre nids ont été repérés et aussitôt détruits par une entreprise habilitée. Si vous en voyez un, ne pas s'approcher et prévenir immédiatement la Mairie.



Les actualités municipales

Nouveaux propriétaires à l'épicerie



Depuis le 12 décembre Naïs Bugat et Sébastien Riquelme ont ouvert l'épicerie du village dont ils sont devenus les nouveaux propriétaires du fonds de commerce PROXI route d'Aubenas.

Naïs et Sébastien sont originaires de Clermont l'Hérault de la région du Languedoc, et sont très heureux de s'installer avec leur jolie famille Jade et Théo dans notre région.

Ils accueillent la clientèle tous les jours du lundi au dimanche de 7 h 00 à 19 h 00 NON STOP : épicerie, pain, journaux, FDJ, gaz et une nouveauté la livraison à domicile.

Bienvenue à Naïs et Sébastien dans les commerces uzérois si bien appréciés des villageois.



Merci à Laure Joly et ses employées, pour leur investissement et les services rendus dans le village.

LE TELETHON



Les 4 et 5 décembre 2020 l'engagement au Téléthon par les bénévoles d'Uzer, a été poursuivi en cette année si particulière. Pas d'animation et pas de rassemblement mais des volontaires qui ont maintenu cette initiative de récupération de dons. Ce qui aura permis de recevoir un équivalent de 445 € envoyés à la coordination Ardèche du Téléthon.

C'est déjà beaucoup, les chiffres complets seront connus lorsque le Téléthon aura dépouillé tous les dons et identifié ceux provenant de notre commune. Bravo à tous en souhaitant que l'année prochaine les actions se dérouleront dans des conditions normales.

UZER et le TÉLÉTHON 2020

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR



En 2019 savez-vous ce qu'ont fait les Uzérois pour le Téléthon:	Par le 3637	Par Internet 275 €	Par le village 440 €	Total 925 €	BRAVO !



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire, des adjoints, de plusieurs conseillers municipaux et quelques villageois.



LE VILLAGE BIEN ILLUMINE

Les élus du mandat précédent ont mis en place les supports des illuminations du village.

Stéphane, l'agent communal, aidé par les nouveaux conseillers municipaux en charge de la voirie, et délégués au Syndicat Départemental des Energies, ont terminé le projet avec les illuminations de fin d'année.



Action Sociale

Distribution des colis et bons d'achat de fin d'année aux aînés du village.

Vendredi 8 janvier 2021 malgré le froid glacial, les membres de l'action sociale se sont rassemblés et ont distribué les 25 colis et les 55 cartes de bons d'achat aux séniors Uzérois.

Les colis, très bien accueillis par nos aînés, ont été préparés par Naïs et Sébastien, les nouveaux propriétaires du fonds de commerce PROXI.

Les bons d'achat seront à utiliser uniquement chez les commerçants d'Uzer avant le 31 mars 2021 en une seule fois, (soit à l'Atelier coiffure, soit à la pizzeria Chris, soit à l'épicerie PROXI, ou au restaurant La Chataîgneraie).



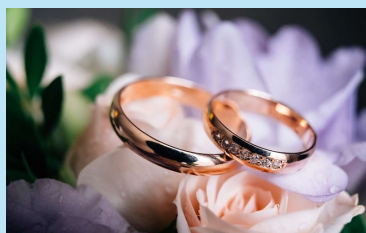
Le restaurant « La Chataîgneraie » est actuellement fermé en raison des dernières directives gouvernementales mises en œuvre, liées à la pandémie de la Covid-19 dans notre pays. Le 20 janvier 2021 les annonces par le gouvernement de la possible réouverture des restaurants à la mi-février seront connues. Si toutefois la fermeture des commerces de l'hôtellerie restauration était maintenue, la date d'utilisation du bon d'achat pour les Uzérois qui souhaitent aller au restaurant, sera prolongée.



L'Etat Civil - année 2020

Décès :

SOUSTRE Corinne	le 31 janvier
POLGE Francis	le 18 mai
CELLIER André	le 31 août
TOURRETTE Gérard	le 20 septembre
CODOL née BRUN Ginette	le 16 octobre
NADJEM née TAIBOUT Zahra	le 5 novembre
CLEMENT née VIENOT Françoise	le 11 décembre
BRUN Jean-Marie	le 25 décembre



Mariages :

Ghislaine DEGOTTEX et Gilbert NEGRO : le 6 Août

Naissances :

Violette GAILLARD, de Emilie TOURRETTE et Thomas GAILLARD	le 18 mars
Aurélien VELVE CASQUILLAS MATYSIAK, de Jasmine MATYSIAK et Mathieu VELVE CASQUILLAS	le 26 septembre
Guénaël MAILLOT	le 14 novembre



Environnement

L'AIRE DE TRI SELECTIF

De plus en plus, d'incivilités sont malheureusement constatées sur l'aire de tri sélectif située impasse de la Faysse.

Un bon nombre d'Uzérois se rend sur le site pour déposer bouteilles et papiers dans les conteneurs réservés à cet usage, ce qui est normal. Ce qui l'est moins, par contre, c'est l'excès de dépôt d'ordures ménagères et de tri sélectif, alors que les habitants disposent de l'enlèvement au porte à porte. On peut voir sur les photos les résultats de ces comportements qui engorgent le site rapidement. Il est indispensable de ne pas confondre AIRE DE TRI SELECTIF ET DECHETTERIE. Tous les déchets qui ne sont pas mentionnés sur les consignes affichées, vont en déchetterie (il en existe une à 5 mn d'Uzer, direction Largentière par la route de Volpilières). Un manque important d'attention est également constaté sur la distinction entre ordures ménagères et tri sélectif.



- Conteneurs jaunes réservés au tri sélectif,
- Conteneurs d'autre couleur pour les ordures ménagères,
- Conteneurs spécifiques uniquement pour le verre alimentaire,
- Conteneur spécifique pour le papier et les cartonnettes,
- Petit conteneur pour les piles électriques.

L'aire de tri sélectif a été mise en place en 2016 pour pallier des besoins précis et ponctuels : en cas de départ, pour ne pas garder son sac à la maison, ou en période estivale.

Il est également rappelé que les conteneurs ne doivent pas rester à demeure sur les trottoirs ou la voie publique ; ils doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés au plus tard le lendemain.



Les élus réfléchissent au moyen de résoudre ce problème grandissant sur l'aire de tri sélectif et rappellent qu'il est nécessaire de bien trier pour moins payer.

Faut-il en arriver à la vidéo surveillance et à la verbalisation pour faire respecter les règles, et surtout pour le respect de notre planète de plus en plus fragile ?

ELAGAGE DES ARBRES ET DES PLANTATIONS

Afin d'assurer la sécurité des personnes, il est important de rappeler aux propriétaires riverains les obligations qui leur incombent, à savoir l'élagage et l'entretien des arbres et des plantations.

En effet, les branches et racines des arbres, des haies plantés en bordure des voies communales, des chemins ruraux et le long de la route départementale risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, la commodité, la sécurité de l'organisation routière et piétonnière, et la maintenance des réseaux aériens.

Arrêté municipal en date du 29 décembre 2020.



Soyons responsables pour la planète

COMPOSTEURS - Que puis-je composter ?

Déchets humides ou verts

Les déchets de la maison :

- Épluchures de légumes et de fruits,
- Restes de repas (pâtes, riz ...),
- Marc de café avec filtres, thé avec sachets,
- Coquilles d'œufs écrasées,
- Fruits et légumes crus, cuits et abimés.



Déchets bruns ou secs

Les déchets de jardin :

- Feuilles mortes,
- Fleurs et plantes fanées,
- Branchages de petite taille,
- Mauvaises herbes non montées en graine, paille,
- Tontes de pelouses (petite quantité),
- Fanes de légumes.



Les autres déchets :

- Essuie-tout et serviettes en papier,
- Papier journal,
- Vieux terreaux de rempotage,
- Cendres de bois totalement refroidies (petite quantité).

Soyons responsables et vigilants pour la planète, pour nos enfants...



Les Uzérois peuvent retirer du compost sans en faire la demande en mairie.

Les incivilités



LIMITATION DE VITESSE

Il est constaté que sur l'ensemble de la commune les limitations de vitesse ne sont pas respectées.

Pour rappel, la vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les routes de la commune, 10 km/h dans le vieux village et 50 km/h sur la RD 104 lors de la traversée de l'agglomération.

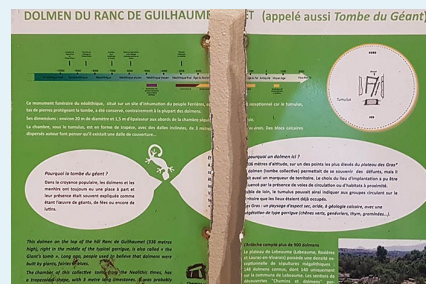
La gendarmerie a été sollicitée pour effectuer des contrôles.

TOMBE DU GEANT

Dégradation du patrimoine « Tombe du géant Ranc de Guilhaumet ».

Acte inadmissible.

Le panneau sera remplacé et renforcé prochainement.



ACTIVITES BRUYANTES, RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Les plages horaires autorisées pour les activités bruyantes des particuliers dans les propriétés privées :

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

(Arrêté Préfectoral du 29 novembre 2004)

Plages horaires autorisées :

- lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Interdiction totale les dimanches et jours fériés pour les engins de chantier.

(Arrêté Municipal du 31 mars 2014)



Les associations

ACCA	Président	Arnaud Martin	courriel	arnaudmartin2507@gmail.com
Ardèche Accueil Patrimoine	Président	François Brun	Tél.	06 84 43 35 73
Autopia garage solidaire	Association collégiale		Tél.	09 50 96 34 80
Bibliothèque L'oiseau Lyre	Président	Michel Créquy	Tél.	04 75 36 89 91
Elles Hips	Président	Thomas Gaillard	Tél.	06 74 50 71 12
Les Bouches Rouges	Présidente	Cécile Teytaud	Tél.	04 75 94 29 14
Le Sou des Ecoles	Présidente	Marion Reynaud	courriel	fleaflie@hotmail.com
Les Amis d'Uzer	Président	Claude Bertrand	Tél.	04 75 36 28 49
Uzer Dynamique	Présidente	Colette Lecossois	Tél.	04 75 39 01 97
Uzer en Fête	Président	Stéphane Momenceau	Tél.	04 26 62 23 45
Les Recycl'Arts	Association collégiale		Tél.	04 26 62 28 28

ARDECHE ACCUEIL PATRIMOINE

2020, une année atypique pour les hébergeurs de l'association « Ardèche Accueil Patrimoine » fondée à Uzer en 2015. Après l'assemblée générale de janvier (et la réélection du bureau), le printemps et l'automne auront vu l'activité des adhérents et de l'association bien réduites, l'été restant assez satisfaisant.

Une rencontre à la Clé des champs à Montréal en juin a permis de partager un bon moment et d'échanger en toute convivialité.

Début 2021, nouvelle AG et reprise des activités découverte du patrimoine ardéchois !

Président : François Brun

Contact : accueilpatrimoine07@gmail.com

Site internet : aap-ardeche.fr/



BIBLIOTHEQUE L'OISEAU LYRE



Réouverture de la bibliothèque tous les mardis à 16 h 20 pour les adultes et à 15 h 15 pour l'école un mardi sur 2 à partir du 12 janvier 2021, dans le respect des règles sanitaires : un adulte à la fois, lavage des mains à l'entrée et masque obligatoire.

Les livres rapportés seront déposés dans une caisse et traités la semaine suivante.
Michel Créquy

UZER EN FETE

2020 s'est achevée avec pour seule manifestation un concert à Aubenas par Uzer Music.

2021 Notre Assemblée Générale devrait être programmée dès que possible,

- dimanche 4 avril la première animation devrait être la chasse aux œufs de Pâques,
- dimanche 20 juin la fête de la musique,
- dimanche 28 juin le vide-greniers,
- samedi 4 juillet le repas du village.

Le théâtre et les concerts à l'église sont dans nos intentions bien qu'aucune démarche n'ait encore été prise.

La participation à la vente des brioches, au téléthon et au Noël des enfants sont toujours au programme.

Enfin, nous espérons pouvoir produire en concerts, mais là aussi aucune démarche n'est encore envisageable.



UZER DYNAMIQUE

L'année 2020 a été particulière, nos activités de gymnastique et de randonnées ont été interrompues à chaque confinement.

Nous avons repris les cours en extérieur sur l'aire de loisirs puis en septembre à la salle polyvalente pour quelques séances.

A l'initiative de notre animatrice sportive, Stéphanie, nous suivons les cours en visioconférence.

Notre Assemblée Générale a pu se tenir le 13 octobre.

Et nous avons participé au Téléthon à Uzer en décorant le village pour marquer l'évènement.

Nous espérons reprendre bientôt les randonnées et attendons de nous retrouver autour du repas de l'association dès que ce sera possible.

Colette Lecossois



LES RECYCL'ARTS

A l'approche des fêtes, l'association Les Recycl'Arts a été sollicitée par le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de la Basse Ardèche) qui participait à l'opération nationale de collecte de jouets "Laisse parler ton coeur".

Les particuliers ont pu déposer leurs dons en déchetteries du SICTOBA ou encore dans les mairies et structures partenaires de ce secteur.

Les bénévoles des Recycl'Arts se sont chargés de centraliser, valoriser et distribuer des jouets à plusieurs associations et structures accueillant des enfants sur le territoire : Les Restos du Coeur de Largentière et d'Aubenas, Le Secours Populaire, l'accueil de loisirs Anim' ta Ligne, L'Eau Vive...

Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de beaux jeux et jouets, ainsi qu'à nos bénévoles de les avoir triés, nettoyés et testés. D'après les retours reçus suite à la distribution, cette opération solidaire fut un succès ! L'association Les Recycl'Arts est heureuse d'avoir pu contribuer à offrir de la joie à tous ces enfants pendant les fêtes".

Florence Laroche pour Les Recycl'Arts



LES AMIS D'UZER

Les Amis d'Uzer, comme toutes les autres associations d'Uzer, ont dû interrompre leurs activités en 2020 en raison de la Covid-19. J'espère sincèrement que 2021 verra la fin de cette pandémie et la reprise des activités associatives de notre commune le plus rapidement possible. Que l'on maintienne cette franche cohésion entre nos associations et cette complémentarité utile à tous.

Au nom du conseil d'administration, je vous adresse à vous tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Cordialement à vous.

Venez nous rejoindre pour participer à nos nombreuses activités et nos voyages dans une ambiance joviale et amicale.

Un bulletin d'adhésion et notre calendrier seront visibles sur notre site ou en Mairie.

Adresse du siège : Mairie de 07110 UZER

Club : Salle Polyvalente 07110 UZER de 14 à 18 h tous les lundis.

Président Claude BERTRAND

Téléphone : 06.33.53.31.08

Messagerie : les.amis.d.uzer@gmail.com

Site : www.lesamisduzer07.e-monsite.com



COMMUNICATION

Si vous souhaitez recevoir des informations de la municipalité (bulletin Uzer Info, Action Sociale ...) par courrier électronique, vous pouvez communiquer vos adresses à :

Mme Morin Anne Marie → morin.mairieuzer@gmail.com

Et/ou :

Mme Mornas Evelyne → mornas.mairieuzer@gmail.com

Ceci n'est pas une obligation !

L'information papier reste maintenue pour les personnes qui n'ont pas d'adresse « courriel ».

DERNIERE MINUTE : PROJET d'ANTENNE FREE

Dans le cadre de ses licences 3G (Haut débit mobile) et 4G (Très haut débit mobile), Free Mobile s'est engagé à répondre à la forte demande de la population en faveur de l'intérêt mobile et aux attentes des consommateurs qui se plaignent d'une couverture réseau qualifiée de médiocre.

Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique de notre territoire et répondre à l'attente des abonnés, Free prévoit l'implantation d'une antenne relais (d'une hauteur de 24 m) sur la commune d'Uzer, sur le haut de la colline quartier les Basques. D'autres opérateurs pourront également se positionner sur cette antenne.

Le DOSSIER D'INFORMATION est consultable en mairie.



Les services utiles

- **Préfecture**, rue Pierre Filliat, BP 521
07007 Privas tel : 04 75 66 50 00
- **Sous-Préfecture**, 23 rue Camille Vielfaure
07110 Largentière tel : 04 75 89 90 90
- **C.P.A.M.**, 56 bd Maréchal Leclerc
07200 Aubenas tel : 36 46
- **CAF**, 56 bd Maréchal Leclerc
07200 Aubenas tel : 04 75 35 00 73

La santé

- **Ostéopathe** : Mathilde Callot, Place de la mairie
07110 Uzer tel : 04 75 39 19 85
- **Naturopathe** : Maguelone Callot, Place de la mairie
07110 Uzer tel : 06 42 67 16 43
- **Maison de Santé du Val de Ligne** tel : 04 75 36 07 16
Les Vergnades 07110 Largentière
- **ADMR** tel : 04 75 36 40 58
- **SSIAD/ESA** tel : 04 75 39 21 75
- **SESSAD BETHANIE** tel : 04 75 89 97 00

L'agence postale

La Faysse, 07110 Uzer tel : 04 75 36 24 32
Ouverture du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Les Commerces

- **Alimentation Proxi** tel : 04 75 35 06 88
- **Pizzeria Chez Chris** tel : 04 69 22 27 60
- **L'Atelier coiffure** tel : 04 75 36 28 47
- **Hôtel restaurant La Châtaigneraie**
tel : 04 75 36 80 01
- **Marbrerie Augusto** tel : 04 75 36 82 55
- **La Cerise sur le Château, Château d'Uzer**
tel : 04 75 36 89 21
- **Discount Négoce** tel : 04 75 36 02 10
- **Ardèche Isolation** tel : 04 75 39 65 09

L'école

Maternelle et élémentaire

Téléphone : 04 75 36 91 33
Cantine - garderie : 04 75 36 86 04
Adresse e-mail : Ce.0070231N@ac-grenoble.fr

La mairie

Du lundi au jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
Mercredi après-midi : 14 h 00 - 17 h 00

MAIRIE D'UZER - 175 route d'Alès - 07110 UZER
Téléphone : 04 75 36 87 59 Courriel : mairie@uzer.fr
Le maire *Yves Aubert* et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

SITE INTERNET : uzer07.fr 
SUR FACEBOOK AIMEZ ET PARTAGEZ : Uzer Uzer

PERMANENCES D'AMESUD AU SIEGE du VAL DE LIGNE

Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets ; accueil, accompagnement et suivi des demandeurs d'emploi ; accueil et accompagnement des employeurs

Depuis 2020, un conseiller Amesud tient permanence au siège du Val de Ligne, une fois par mois

UZER INFO : bulletin municipal annuel de la commune d'Uzer

Directeur de la publication : *Yves Aubert*

Réalisation, rédaction : *Yves Aubert, l'équipe municipale,*
commission communication

Maquette : *Anne Marie Morin, Evelyne Mornas*

Impression : *Mairie Uzer*

Crédits photos : *l'équipe municipale, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme*
du Val de Ligne ; At Home la Bastide

Léonce Fabregoule, Françoise Gaubert, Cécilie Gleyze, Jean-Pierre Gouard, Colette Lecossois

MERCI A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ, RELU ET CORRIGÉ

